

Pour vos Rhumes
voies nasales de suite calmées
par l'emploi du
SIROP BERTON
réserve
aux grandes personnes
Le flacon : 9 fr. 00
(impôt compris)
Pharm. du Progrès
163, GRANDE-RUE, 163
ROUBAIX

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 75.00
Aux départements.....	22.00;	40.00;	80.00
Alsace.....	25.00;	45.00;	85.00
Union Postale: Tarif A.....	25.00;	45.00;	85.00
Union Postale: Tarif B.....	25.00;	45.00;	85.00
Union Postale: Tarif C.....	25.00;	45.00;	85.00

ANNONCES.....
REDACTION.....

ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 24, 2.60, 19.66 et 45.62.
TOURCOING..... 26, rue Carnot. Tél. 37.
LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
PARIS..... 12, boulevard des Halles, sous Louvre 09.49.
MONTROUVILLE..... 105, rue de la Station. Tél. 5.64.

Vente Record
POUR LA SEMAINE
DE PENTECOTE
Arrivage des Rarissimes
Créations d'Été
Prix inconnus à ce jour
AU SOLDEUR
25 à 35, Rue Pierre-Motta
ROUBAIX

BILLET PARISIEN Perplexité ministérielle socialiste

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)
PARIS, 14 MAI (Minuit).
Les socialistes sont perplexes. Ils agitent pour eux, en effet, de fixer leur attitude en prévision d'une offre éventuelle de participation au pouvoir. On conçoit que les internationalistes français soient bien embarrassés. Tant qu'ils étaient dans l'opposition et qu'ils se bornaient à un rôle de critique, ils pouvaient donner le change auprès d'un public non averti sur leur aptitude à gouverner le pays. Hier, ils ont profité des difficultés mondiales et ont recueilli, grâce à leur entente avec certains radicaux, un appoint de suffrages auxquels ils ne s'attendaient même pas eux-mêmes. La majorité de la nouvelle Chambre comprendra-t-elle les socialistes ou ceux-ci resteront-ils à l'écart ?
Le seul fait que l'on puisse poser cette question montre que l'heure est venue pour M. Léon Blum et ses amis de prendre leurs responsabilités. Mais les adhérents de la 1^{re} Internationale ont pour les responsables un goût modéré. Ils savent bien qu'une fois entrés au gouvernement, ils en seraient réduits au dilemme suivant : ou renoncer à leurs théories ou plonger le pays dans des difficultés accrues et insurmontables. Ils sont donc très peu disposés à accepter l'offre qui leur serait faite par leurs alliés du cartel électoral. Voilà du moins le sentiment de la masse des militants qui, dans une quinzaine de jours, décideront de leur attitude en congrès national.
Seuls les députés du parti, alléchés par l'espoir du portefeuille, se prononcent timidement pour la participation. Leur argument, d'ailleurs, ne sera pas sans impressionner un certain nombre de membres du parti. Les radicaux, disent-ils, ne se contenteront pas, cette fois, du soutien parlementaire qui nous soustrait en fait aux responsabilités du pouvoir. Notre refus entraînera fatalement la concentration républicaine qui se fera contre nous.
Le tout est de savoir si ces raisons paraîtront suffisantes au parti socialiste qui qu'il abandonne une opposition profitable.

La situation ministérielle en Belgique

Bruxelles, 14 mai. — Les conversations politiques débalaient le terrain; mais elles ne vont pas jusqu'à l'appuiement souhaité. On dit aujourd'hui que les quatre ministres flamands, après avoir approuvé les amendements de M. Petitjean à la loi sur l'emploi des langues dans l'enseignement moyen et primaire, se sont rendus aux remarques de M. Van Cauwelaert et on annonce qu'ils ont l'intention de remettre leur démission à M. Renkin. Ce bruit cependant est sujet à caution car les ministres en cause n'en disent rien. D'autre part, comme on ne parle comme nouveaux ministres que de MM. Tschoffen et Poulet, démocrates-chrétiens et de MM. Forthomme et Dierckx, libéraux, il semble que l'on ait à prévoir le départ non pas de quatre ministres catholiques, mais de deux et de deux libéraux.
Quels seraient les quatre ministres qui démissionneraient. Des noms sont mis en avant. Mais rien n'est moins sûr. On est avare de renseignements en haut lieu. M. Renkin veut éviter, dans les circonstances délicates du moment, toute rumeur trop grande autour de ce remaniement qui serait provisoire et durerait jusqu'aux élections de 1933, que personne n'ose provoquer plus tôt.
Si M. Renkin ne réussissait pas, c'est à son « tombeau », M. Van Cauwelaert que le Roi offrirait d'abord la mission de constituer le nouveau Cabinet. Si M. Van Cauwelaert se refusait, il désignerait alors l'homme de son groupe qui serait d'après lui, le mieux qualifié pour constituer le Gouvernement; celui-ci verrait dans ce cas, parmi ses membres MM. Sap et Brusselmanns. Il ne faudrait plus compter sur les libéraux. Les socialistes changeraient-ils d'avis et accepteraient-ils d'entrer au Gouvernement. Mais alors qui en serait le maître? Et de quelle majorité disposerait-il? De quelque côté que l'on se tourne, c'est l'inconnu.
Les fêtes de Pentecôte vont arrêter quelque peu les conversations. Ce ne sera pas avant mardi qu'une solution apparaitra. Les Gauches libérales sont convoquées pour mercredi matin.

On croit être sur la piste des ravisseurs du fils du colonel Lindbergh

Avant la mise en liberté de son fils qui on le sait fut retrouvé hier dans un bois, et qui semble avoir été tué d'un coup à la tête le jour même de son enlèvement, il y a deux mois, Lindbergh fit le voyant une dernière fois, à traduire sa peine par l'expression douloureuse de ses traits, sans donner cependant d'autres indices de son émotion.
Le juge d'instruction lui demandant s'il était convaincu de l'identité de son enfant, il répondit n'avoir plus de doute à ce sujet.
La formation du corps a eu lieu à la fin de l'après-midi. A Linden, Lindbergh, son avocat M. Breckenpritch et le colonel Schwartzkopf, y assistaient.
L'ENDROIT OU L'ON DÉCOUVRIT LE CORPS EST GARDÉ PAR LA POLICE.
La troupe garde l'emplacement où a été découvert le cadavre du petit Lindbergh, un mur a été élevé tout autour pour qu'aucun changement n'y soit apporté en attendant l'enquête.
Les ravisseurs cherchaient à se faire verser une nouvelle somme de 200.000 dollars au moment où a été faite la traque découverte.
A la requête du major Schoeffel, de la police de New-Jersey, la police de Pittsburg enquête au sujet de deux jeunes filles, les deux sœurs qui ont été arrêtées dans cette ville, en 1929, et qui en sont parties il y a un an.
Quand elle a été mise au courant, sur sa demande expresse, de la nature des pièces relatives sur son enfant, M^{lle} Lindbergh a eu une défaillance. Un docteur a pris soin d'elle et l'a obligée à demeurer allitée. M^{lle} Morrow, sa mère, demeure constamment à ses côtés.
Quant au colonel Lindbergh, malgré son chagrin et son état d'extrême fatigue, il a supporté avec le plus grand courage, le malheur qui le frappe.
LA SIGNATURE CABALISTIQUE DES RAVISSEURS
Plusieurs journaux de New-York reproduisent les signes cabalistiques que portait la demande de rançon que les ravisseurs du petit Lindbergh avaient laissée dans la chambre de l'enfant. Cette signature se compose de deux grands cercles rouges, entourant un petit cercle en bleu, au centre duquel sont écrits certains caractères en ligne droite.
Des notes portant les mêmes signes ont été reçues par M. Condon qui servit d'intermédiaire dans les recherches effectuées par la police.
LES 50.000 DOLLARS DE RANÇON ONT BIEN ÉTÉ REMIS AUX RAVISSEURS
On mande de Hopewell que Curtis et Norfolk, les deux négociateurs qui s'étaient chargés de remettre au ravisseur du fils de Lindbergh les 50.000 dollars de rançon, ont été conduits à la police la preuve qu'ils avaient réellement versé cette somme aux bandits. Il est mentionné dans le département au Nord en 1902.
M. Groussau qui est l'un des derniers survivants de l'Action libérale populaire dont le fondateur Jacques

L'ouverture du festival de musique de Roubaix



Le Comité de la Fédération des Sociétés de Musique du Nord et du Pas-de-Calais. (Photo J. de R.)
La Fédération des Sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais, qui, chaque année, tient ses assises dans une ville différente des deux départements, a été certes bien inspirée en choisissant Roubaix pour son vingt-quatrième congrès.
Car, non seulement, les séances sociales de cet important organisme se dérouleront aujourd'hui dans notre ville, mais encore, elles donneront lieu à un rassemblement de près du quart de l'effectif qui compte les sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais.
Il n'y aura en effet, pas moins de deux cents sociétés et de dix mille musiciens dans nos murs aujourd'hui même. Le soir populaire est trié de manifestations de ce genre et il aura de quoi se satisfaire pendant ces deux jours de fêtes où il sera comblé à loisir d'auditions musicales, de parades de musiciens, d'illuminations, etc.
La tristesse des temps présents s'envoie par les joyeux échos des fanfares, un peu de joie descendra chez ceux qui ne peuvent que difficilement enlever le cœur de la grand-ville et voilà pourquoi il y aura grande liesse aujourd'hui et demain dans la cité.
Il n'y a plus qu'à espérer voir de si brillantes fêtes secondées par le beau temps.
LA REUNION DU BUREAU ET DU COMITÉ DE LA FÉDÉRATION
Précédant le Congrès qui doit se tenir aujourd'hui, deux réunions préparatoires du bureau et du Comité se sont tenues samedi après-midi dans la salle des Commissions, à l'Hôtel de Ville.
Le bureau s'est réuni à 16 h. pour entendre les rapports de la Commission des finances qui ont été approuvés.
A 17 h., s'est réuni le Comité de la

M. Gaston Thomson ayant succombé hier M. Groussau devient doyen de la Chambre

Bône, 14 mai. — M. Gaston Thomson, député de Constantine, ancien ministre, doyen de la Chambre des députés, est décédé ce matin à 6 h.
M. Gaston Thomson était le doyen d'âge de la nouvelle Chambre, étant né à Oran (Algérie) le 29 janvier 1848. Il a siégé au Palais-Bourbon pendant cinquante-cinq ans. Aucun autre parlementaire n'a fait une telle carrière politique.
Avant d'être nommé député pour la

1^{re} fois, le 22 avril 1877, à une élection partielle, M. Gaston Thomson avait été le collaborateur de Gambetta à « La République Française ». Il fut également rédacteur à « L'Homme Libre » de Georges Clemenceau. Au Palais Bourbon, il soutint la politique de Gambetta, au souvenir duquel il demeura fidèle toute sa existence.
Il fut successivement réélu dans la première circonscription de Constantine, du 14 octobre 1877 au 20 août 1903 et dans la deuxième circonscription, du 8 mai 1906 au 26 avril 1914, puis, avec le système de représentation proportionnelle pour tout le département de Constantine, en 1919 et 1924, et de nouveau dans la deuxième circonscription, le 22 avril 1926, et le 8 de ce mois. Il a donc appartenu aux quinze législatures qui se sont succédées depuis l'entrée en vigueur de la Constitution de 1875 et a toujours représenté au Parlement le département de Constantine.
Un tel exemple de fidélité des électeurs envers leur représentant et du député à l'égard du corps électoral a été rare, il y a cinquante ans, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée solennellement à l'hôtel du président de la Chambre, à l'occasion du 50^e anniversaire de l'élection de M. Gaston Thomson.
Rappelons également qu'un collègue de second doyen d'âge et en l'absence de M. Ribolle, premier doyen, qui était souffrant, c'est M. Gaston Thomson qui a présidé la séance de rentrée le 12 janvier dernier. C'est également lui qui fut appelé à présider la séance de la Chambre nouvelle à partir du

La médaille commémorative du Président Doumer

Paris vient de mourir, à 94 ans, a pris une part active à la défense des libertés religieuses, pendant les premières années de son mandat.
C'est à lui que reviendra l'honneur de présider les premières séances de la législature, à partir du 1^{er} juin prochain, jusqu'à la constitution du bureau définitif de la nouvelle Chambre. Après avoir exercé longtemps

LA BELGIQUE INSULTÉE EN PLEIN PARLEMENT

BRUXELLES, 14 MAI 1932.
La discussion du budget de la Défense nationale se poursuit dans de telles conditions de relâchement et d'indifférence, que M. Vandervelde lui-même a fini par protester.
« Nous discutons devant des banquettes vides, a-t-il dit hier à la Chambre. C'est une anarchie parlementaire dont on n'a pas idée.
Et comme il demandait le renvoi de la discussion à une autre séance, parce que de graves problèmes internationaux étaient en jeu, il ne se trouva pas un nombre suffisant de députés présents, pour voter légalement sur cette demande de renvoi. La Chambre n'était pas en nombre. Sur 187 députés, il n'y en avait que 57. Forcé lui-même à lever la séance, et de remettre à la semaine prochaine la suite de ce qu'un autre député appela « une caricature de discussion ».
C'est dans cette Chambre désertée que se produisit l'un des plus gros scandales qu'elle ait jamais connus. On sait que les députés frontistes s'acharnaient avec une énergie digne d'une meilleure cause, à user, à énerver, à briser les ressorts de la vie nationale. Hier, ils profitèrent de la discussion de la Défense nationale pour bafouer l'organisation, Soudeau, à propos du rôle pacifique que la Belgique voudrait jouer à Genève et à Lausanne, les frontistes déclenchèrent une offensive injurieuse sans précédent. Au milieu de leurs clameurs assourdissantes et des ripostes de quelques autres députés présents, on leur entendit dire notamment :
« La Belgique est notre ennemie mortelle... Expulsez-nous... On s'en f... Mais vous n'oserez pas...
Celle scène dura plusieurs minutes. Et le comble, c'est que ce furent les insulteurs de la Belgique qui triomphèrent. Non seulement, ils ne furent pas expulsés. Non seulement, la séance ne fut pas suspendue. Mais ils ne furent même pas rappelés à l'ordre par M. le vice-président Meysmans qui présidait. Le ministre de la Défense nationale, lui-même, baissa la tête sous l'orage.
Sans doute, les frontistes jouent leur partie à visage découvert. On ne peut pas leur reprocher de masquer leur jeu. Ils veulent détruire la Belgique. Cette œuvre néfaste, commencée pendant la guerre, sous l'occupation allemande, ils la continuent publiquement, sans crainte et sans atténuation, par la parole, la plume et l'organisation. Mais c'est bien la première fois qu'ils aient pu proclamer avec une énergie farouche : « La Belgique est notre ennemie mortelle », en plein Parlement. Il n'y a pas encore quarante ans que le Roi et les héros de la grande guerre sont rentrés à Bruxelles.

UNE PISTE

On croit savoir qu'un individu avec lequel M. Curtis a récemment communiqué se préparait à remettre au Lindbergh, centre paiement de la rançon exigée, un bébé qu'il gardait chez lui. Depuis vingt-quatre heures, les bateaux gardés en recherche, entre Boston et Cap May, un navire mystérieux avec lequel Lindbergh aurait été en communication, mercredi dernier.
Des instructions télégraphiques de Washington ne donnent qu'une description incomplète de ce navire à bord duquel se trouveraient les ravisseurs de l'enfant. D'autre part, M. Curtis, accompagné de deux détectives est parti pour une destination inconnue, à la recherche d'individus avec lesquels il avait également négocié, il y a quelques jours seulement. Ces derniers lui avaient assuré « qu'ils étaient prêts à remettre le petit Charles dans les bras de son père, mais qu'il fallait agir vite, parce que l'enfant souffrait du mal de mer ».
Les autorités policières enlevant également l'éventualité d'un homicide involontaire. Il est possible, déclarent-elles, que l'enfant soit tombé alors que les ravisseurs le descendaient dans le Jordin.
A Hopewell cependant la foule populaire ne fait que croître. Les habitants de la petite ville déclarent qu'ils seraient heureux de massacrer les meurtriers, s'ils sont arrêtés.

LA MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DU PRÉSIDENT DOUMER

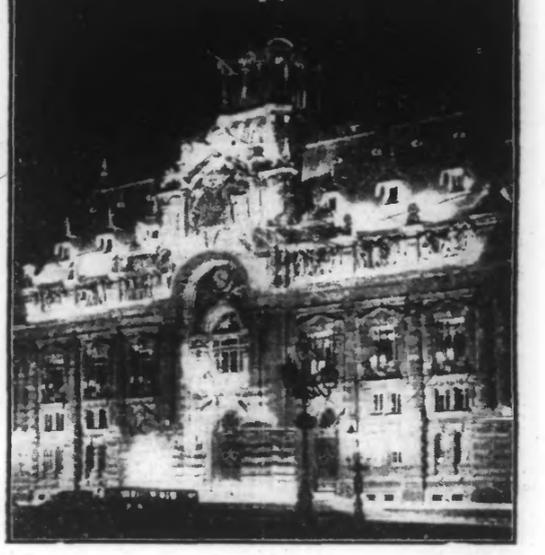
Ces conseils, formulés avec la sérénité et le détachement que donne une longue expérience des hommes et des choses, sont toujours écoutés avec le respect dû à l'âge de celui qui les adresse. Mais nul n'était mieux qualifié que M. Groussau pour exercer une présidence qui ne laissera que le regret d'avoir été éphémère. Par sa haute culture, comme par son caractère et par son élévation, le nouveau doyen de la Chambre est, on l'a dit depuis longtemps l'honneur de l'Assemblée. Il est respecté et, on peut le dire, aimé par tous ses collègues, quel que soit leur parti. Chez M. Groussau on admire la sincérité et la fermeté des convictions que ce parlementaire de la grande tradition sait joindre à une exquisite courtoisie.
Lors de sa présidence, il saura se faire entendre et, nous n'en doutons pas, applaudir.
Que le vénéré président d'âge de la Chambre française, resté si alerte d'allure et d'esprit, nous permette de lui adresser nos félicitations et le souhait qu'il puisse exercer cette fonction à de nombreuses reprises.



(De notre correspondant particulier.)

BRUXELLES, 14 MAI 1932.

La discussion du budget de la Défense nationale se poursuit dans de telles conditions de relâchement et d'indifférence, que M. Vandervelde lui-même a fini par protester.
« Nous discutons devant des banquettes vides, a-t-il dit hier à la Chambre. C'est une anarchie parlementaire dont on n'a pas idée.
Et comme il demandait le renvoi de la discussion à une autre séance, parce que de graves problèmes internationaux étaient en jeu, il ne se trouva pas un nombre suffisant de députés présents, pour voter légalement sur cette demande de renvoi. La Chambre n'était pas en nombre. Sur 187 députés, il n'y en avait que 57. Forcé lui-même à lever la séance, et de remettre à la semaine prochaine la suite de ce qu'un autre député appela « une caricature de discussion ».
C'est dans cette Chambre désertée que se produisit l'un des plus gros scandales qu'elle ait jamais connus. On sait que les députés frontistes s'acharnaient avec une énergie digne d'une meilleure cause, à user, à énerver, à briser les ressorts de la vie nationale. Hier, ils profitèrent de la discussion de la Défense nationale pour bafouer l'organisation, Soudeau, à propos du rôle pacifique que la Belgique voudrait jouer à Genève et à Lausanne, les frontistes déclenchèrent une offensive injurieuse sans précédent. Au milieu de leurs clameurs assourdissantes et des ripostes de quelques autres députés présents, on leur entendit dire notamment :
« La Belgique est notre ennemie mortelle... Expulsez-nous... On s'en f... Mais vous n'oserez pas...
Celle scène dura plusieurs minutes. Et le comble, c'est que ce furent les insulteurs de la Belgique qui triomphèrent. Non seulement, ils ne furent pas expulsés. Non seulement, la séance ne fut pas suspendue. Mais ils ne furent même pas rappelés à l'ordre par M. le vice-président Meysmans qui présidait. Le ministre de la Défense nationale, lui-même, baissa la tête sous l'orage.
Sans doute, les frontistes jouent leur partie à visage découvert. On ne peut pas leur reprocher de masquer leur jeu. Ils veulent détruire la Belgique. Cette œuvre néfaste, commencée pendant la guerre, sous l'occupation allemande, ils la continuent publiquement, sans crainte et sans atténuation, par la parole, la plume et l'organisation. Mais c'est bien la première fois qu'ils aient pu proclamer avec une énergie farouche : « La Belgique est notre ennemie mortelle », en plein Parlement. Il n'y a pas encore quarante ans que le Roi et les héros de la grande guerre sont rentrés à Bruxelles.



L'HOTEL DE VILLE ILLUMINÉ (Photo J. de R.)

qu'entourent quelques membres du Conseil municipal.
M. Léon Manaut présente ses collègues à M. Sory et remercie la municipalité de l'aide qu'elle a apportée à la Fédération et il souligne le fait que la plupart des musiciens des sociétés représentées sont de situation modeste et ont droit à la sollicitude de tous pour qu'ils puissent entretenir leur outil et saluer la distraction.
M. K. Sory remercie la Fédération du choix qu'elle a fait en tenant ses assises à Roubaix. Il souhaite la bienvenue à tous ceux qui vont assister au succès de ces trois jours de fêtes.
Après un vin d'honneur, les congressistes se retirent en se donnant rendez-vous à la grande séance de la matinée.
LES GRANDIOSES ILLUMINATIONS DE L'HOTEL DE VILLE
C'est le soir que réellement s'est déroulée la première partie des festivités qui occuperont la journée d'aujourd'hui et celle de demain. Et tout d'abord, nous voulons dire un mot des illuminations grandioses de l'Hôtel de Ville.
Une cinquantaine de projecteurs électriques d'une force de deux mille bougies chacun, ont été disposés du pied de la façade au faite de l'Hôtel de Ville et braqués suivant un plan d'ensemble.
Des 20 h. 30, la foule a commencé d'envahir la Grand-Place pour assister au coup d'œil de l'illumination de l'Hôtel de Ville, entendra le concert

qui entourent quelques membres du Conseil municipal.
M. Léon Manaut présente ses collègues à M. Sory et remercie la municipalité de l'aide qu'elle a apportée à la Fédération et il souligne le fait que la plupart des musiciens des sociétés représentées sont de situation modeste et ont droit à la sollicitude de tous pour qu'ils puissent entretenir leur outil et saluer la distraction.
M. K. Sory remercie la Fédération du choix qu'elle a fait en tenant ses assises à Roubaix. Il souhaite la bienvenue à tous ceux qui vont assister au succès de ces trois jours de fêtes.
Après un vin d'honneur, les congressistes se retirent en se donnant rendez-vous à la grande séance de la matinée.

Dans la salle Pierre de Roubaix, à l'Hôtel de Ville, M. le docteur Dupré, adjoint au maire, entouré de M. K. Sory et de nombreux adjoints et conseillers, accueille les présidents, directeurs et porteurs de drapeaux des sociétés qui viennent de débiter.
Le docteur Dupré rend hommage aux organisateurs des festivités et M. Léon Manaut remercie en termes choisis.
Puis M. Hondeleux, du bureau de la Fédération, prononce ensuite à la requête de l'assemblée de la grand-ville un discours où il rappelle aux anciens musiciens dont les noms suivent : MM. Séraphin Boghaert, Pierre Verhaeghe,